

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 27 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.

Excusée : Madeleine Chapellier

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-06-049

OBJET : Avenant au marché de travaux du périscolaire et de la crèche du lot 7 menuiserie intérieure.

Le Maire informe que dans le cadre de l'avancement des travaux en cours du périscolaire et de la crèche, il a été constaté que plusieurs prestations, nécessaires à la bonne exécution du projet, n'avaient pas été intégrées au chiffrage initial du marché, pour le lot 7 menuiserie intérieure. Afin de régulariser la situation et de permettre la réalisation complète des aménagements, il est proposé de conclure un avenant d'un montant total de 10 865€ H.T.

Cet avenant intègre les éléments suivants :

Date devis	Description	Montant H.T
08/01/2025	Fourniture de meubles de rangement et de lits-couchettes	4 520.00
11/04/2025	Modification de l'ensemble du mobilier initialement prévu avec remplacement des panneaux par des panneaux replaqués épicaé, jugés plus robustes et adaptés à un usage intensif	2 000.00
12/05/2025	Fourniture d'un meuble de buanderie et modification du meuble de l'office de la crèche afin de répondre aux besoins réels constatés en cours de chantier	3 385.00
17/06/2025	Complément de 50 chaises pour le périscolaire, équipement non-prévu dans le marché initial mais rendu nécessaire par l'évolution des effectifs	960.00
	Total	10 865.00

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Approuvent l'avenant du lot 7 pour le marché de travaux du périscolaire et de la crèche, conformément aux éléments précisés ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20250627-2025_06_049-DE

